

LE COIN PARACHA TSAV

par Mikaël Mouyal - Beth Hamidrash Lamed (75017)

Le coin 'Hidouchim

« Ceci est la loi de l'holocauste, c'est l'holocauste sur le feu de l'autel » (6, 2) :

Ce verset peut être traduit, de façon plus littérale, de la manière suivante. « Ceci est la Thora qui monte, elle monte sur le feu de l'autel ». En effet, la Thora que l'on étudie, pour pouvoir monter dans les Cieux et parvenir auprès d'Hachem, devra être étudiée avec amour, enthousiasme et ardeur. Cela est en allusion dans ce verset : « Ceci est la Thora qui monte », pour que la Thora puisse monter, il faut qu'elle soit étudiée « sur le feu de l'autel », avec le feu sacré de l'amour et de l'enthousiasme. (Toré Zahav)

« Il lèvera la cendre que le feu aura consumé » (6, 3) :

On peut voir dans ce verset une allusion dans le Service d'Hachem. Quand une personne lève la cendre et s'inspire d'elle, en se remplissant d'humilité, à l'image de Avraham qui dit : « Je suis poussière et cendre », alors il méritera d'être "consumé" par le feu sacré. Pour mériter d'être enflammé et enthousiasmé dans le Service d'Hachem, pour être emplis du feu sacré, il faut commencer par s'emplir d'humilité et de modestie, au point de se voir "comme terre et cendre". (Deguel Ma'hané Efraïm)

« C'est un (sacrifice) saint des saints, comme le 'Hatat (sacrifice expiatoire) et le Acham (offrande de délit) » (6, 10) :

Le 'Hatat et le Acham, qui sont des sacrifices liés à des fautes, sont appelés "saints des saints", alors que les Chelamim et la Ola, qui sont des sacrifices volontaires offerts par un homme n'ayant pas fauté, ont une sainteté plus légère. Pourquoi cette différence ? C'est que les sacrifices offerts suite à une faute implique que l'homme qui les apporte ait regretté sa faute et s'en soit repenti. Or, un homme qui se repent sincèrement s'élève à un niveau spirituel qui dépasse celui du Juste complet. C'est pourquoi ces offrandes ont le niveau de sainteté le plus haut, lié à la grandeur du niveau de l'homme qui s'est repenti. (Abravanel)

« Toute libation mélangée à l'huile ou sèche sera à tous les fils de Aharon, à l'un comme à l'autre » (7, 10) :

Rachi explique que la libation (offrande de farine) mélangée à l'huile, c'est une offrande volontaire, et la libation sèche, c'est celle qui venait pour expier une faute. Ainsi, ce verset vient préciser qu'indifféremment, que ce soit le Juste qui apporte une offrande volontaire et que ce soit un Juif qui a fauté, qui apporte à présent un sacrifice expiatoire, tous deux devront être considérés par « tous les fils de Aharon, à l'un comme à l'autre », c'est à dire "l'un comme l'autre" et au même titre que l'autre. Car même le Juif qui a fauté, à présent qu'il se repent et apporte un sacrifice d'expiation, devra être regardé avec la même considération et la même bienveillance que le Juste qui apporte un sacrifice volontaire. On devra les considérer "l'un comme l'autre". (Rabbi Yits'hak de Vorka)

« L'ustensile en argile où il (le sacrifice) aura été cuit, sera brisé » (7, 21) :

Ce verset a été dit concernant le sacrifice expiatoire, lié à une faute. Mais en réalité, même l'ustensile en argile où aura été cuit un sacrifice volontaire, devra être brisé. Ainsi, pourquoi cette loi a été dite explicitement concernant les sacrifices expiatoires ? En fait, la Thora fait allusion au fait que quelqu'un qui aura commis une faute devra avant tout briser son cœur et rabaisser son orgueil. L'ustensile en argile fait allusion à l'homme, créé à partir de la terre. La Thora veut enseigner en allusion que si un homme a fauté, avant même d'apporter son sacrifice expiatoire, il devra briser sa fierté et son orgueil, qui est à l'origine de la faute. D'autant que l'humilité favorise grandement le repentir. (D'après le Keli Yakar)

« Celui qui offre son sacrifice de Chelamim à Hachem amènera son sacrifice à Hachem en Chelamim » (7, 29) :

Ce verset semble se répéter !?

En fait, on peut expliquer qu'il vient apporter une bénédiction et une sorte de promesse à l'homme. Celui qui apporte un sacrifice de Chelamim, qui vient essentiellement pour louer et remercier Hachem, recevra la bénédiction de pouvoir mériter d'apporter en d'autres occasions d'autres sacrifices de Chelamim. Que « celui qui offre son sacrifice de Chelamim » puisse recevoir la bénédiction et « amènera » à d'autres reprises « son sacrifice à Hachem en Chelamim ». (Devach Vé'halav)

« Moché dit à la communauté : "ceci est la chose qu'Hachem a ordonné de faire" » (8, 5) :

La Thora ne dit pas clairement quelle est cette chose qu'Hachem a ordonné de faire !

En fait, ce verset suit le rassemblement du peuple, comme il est dit : « La communauté s'est rassemblée à l'entrée de la tente d'assignation ». Or, pour que tout le peuple puisse se rassembler à l'entrée du Michkan, il fallait qu'Hachem réalise un miracle et qu'un endroit étroit puisse contenir un grand nombre de personnes. Mais Hachem ne réalise pas des miracles inutiles. Ainsi, Il voulait nous enseigner par ce miracle qu'un homme doit se contenter de peu. Même s'il ne dispose pas de toute la largesse et tout le luxe qu'il souhaite, il doit malgré tout se suffire et se contenter de ce qu'il a, même si c'est un peu étroit à son goût. Et c'est là que le verset vient dire : « Moché dit à la communauté : "ceci est la chose qu'Hachem a ordonné de faire" ». Hachem recommande à l'homme de faire et de réaliser dans sa vie cette leçon qui s'exprime par ce miracle, à savoir de justement se contenter de ce qu'il a et de ne pas rechercher absolument toute la largesse possible. ('Hatam Sofer)

Le coin étude

La Thora énonce la Mitsva de laisser constamment brûler un feu sur l'autel des sacrifices. « Un feu constant brûlera sur l'autel ». Puisque un feu venait déjà du Ciel pour consumer les sacrifices, pourquoi fallait-il en plus allumer un feu humain sur l'autel ?

De plus, Rachi explique que l'expression « un feu **constant** » fait allusion au feu des bougies de la Ménora (candélabre), à propos desquelles il est dit : « Pour allumer une bougie **constante** ». Notre verset vient ainsi enseigner que les bougies de la Ménora étaient allumées avec le feu que l'on allumait sur l'autel des sacrifices. Mais il faut en comprendre la raison.

En fait, quand Hachem réalise un miracle, Il souhaite le cacher au maximum. Hachem essaie le plus possible de dissimuler les miracles par des apparences naturelles, de sorte que l'on puisse expliquer que ce miracle n'est en fait qu'un simple concours de circonstances naturelles. La raison pour laquelle Hachem agit de la sorte et ne dévoile pas Ses miracles, c'est pour ne pas fausser le libre arbitre. Si Hachem réalisait des miracles qui sortent complètement des règles de la nature, alors les hommes auraient été contraints de reconnaître l'Intervention Divine. Il aurait alors perdu le choix de renier. Pour que l'homme puisse avoir le mérite de reconnaître, Hachem laisse la possibilité de renier. Et pour cela, Il voile Ses miracles par des apparences naturelles. Celui qui voudrait renier le miracle le pourrait et Hachem saura alors récompenser celui qui s'est efforcé de voir Sa Main, là où Il L'a cachée.

Il en est de même concernant le feu sur l'autel. Certes, un feu céleste, envoyé par Hachem, descendait pour consumer les sacrifices. Mais, si ce feu était dévoilé et visible facilement, alors ce miracle aurait été dévoilé. L'homme n'aurait plus eu besoin de faire d'efforts et de développer sa foi pour reconnaître ce miracle et son mérite aurait diminué. C'est pourquoi, Hachem demanda d'allumer un feu humain sur l'autel, pour que celui-ci cache et dissimule le feu d'En-Haut. De la sorte, l'homme qui s'efforcera de rechercher la vérité et d'identifier malgré tout le feu céleste caché, aura un mérite complet.

Ainsi, Hachem cherche à cacher Son Feu, Il cache le miracle, pour que l'homme intervienne et fasse des efforts pour le retrouver. L'homme a donc reçu l'ordre d'allumer un feu humain sur l'autel. Cet ordre présente les deux aspects que l'on a évoqués. D'une part, ce feu vient camoufler le miracle. Et d'autre part, ce feu que **l'homme** doit allumer symbolise la part et l'intervention humaine dans le Projet Divin. Hachem veut que l'homme agisse et fasse des efforts. Il veut que l'homme aussi allume son feu et ne se contente pas de celui qu'Il envoie du ciel. Et c'est justement pour cela qu'Il désire cacher le miracle.

La Thora procède aussi selon le même principe. Hachem a dévoilé dans le monde la Thora. Celle-ci provient des Cieux. C'est la révélation de la Parole Divine. Mais il s'agit là de la Thora écrite, qui émane du Ciel. Cette Thora est comparée au feu d'en-haut. Mais, il existe aussi la Thora orale. Celle-ci, contrairement à la Thora écrite, apparaît après que l'homme s'investisse et s'adonne complètement à l'étude. Cette Thora émane d'en-bas. Mais en réalité, la Thora orale fait **un** avec la Thora écrite. Certes, elle donne l'apparence d'émerger de l'étude et des réflexions humaines, mais en réalité, elle est Divine. On peut dire qu'elle cache et dissimule la Parole Divine. Elle cache la Thora écrite. Mais, après tous les efforts que l'homme investira dans son étude, il finira par réaliser que cette Thora aussi est Divine. Elle exprime la Parole d'Hachem et ne forme qu'une seule entité avec la Thora écrite.

Dans le Michkan, l'arche sainte symbolisait la Thora écrite, et la Ménora faisait allusion à la Thora orale. Cette Ménora devait être allumée à partir du feu que l'on allumait sur l'autel. Car la lumière de la Thora orale, qui dissimule (en apparence) la Parole Divine et exige que l'on investisse de grands efforts pour La découvrir, procède selon le même principe que ce feu d'en-bas, qui lui aussi, dissimule le miracle et appelle à fournir des efforts pour identifier le Feu Divin qui se cache derrière.

Le coin Halakha (lois de Pessa'h)

Lorsqu'on prépare la viande pour la fête, il est interdit de dire : « Cette viande est pour Pessa'h », mais on dira : « Cette viande est pour la fête », pour ne pas qu'il y est d'ambiguïté avec la viande du sacrifice de Pessa'h, qui n'est plus d'actualité de nos jours où le Temple n'est malheureusement pas encore reconstruit. Il est interdit de consommer de la Matsa la veille de Pessa'h, afin de garder la primeur de la Matsa pour le Seder où elle sera consommée pour la Mitsva. Malgré tout, il sera autorisé de consommer la Matsa Achira (enrichie avec un jus) la veille de Pessa'h, car elle ne permet pas de s'acquitter de la Mitsva le soir de Pessa'h. De plus, on ne mangera pas beaucoup la veille de Pessa'h pour garder l'appétit pour manger la Matsa de Mitsva, le soir du Seder.

Certains ont coutume de ne pas consommer de salade verte, et en particulier la romaine (ou encore des endives) la veille de Pessa'h, car elle est utilisée le soir du Seder pour la Mitsva du Maror et il convient de lui laisser la primeur pour le Seder.

Il convient de s'entretenir du récit de la sortie d'Egypte jusqu'à ce qu'on soit pris par le sommeil (bien sûr avec la condition d'avoir réalisé toutes les étapes du Seder).

Le coin histoire

Rabbi Chemouel de Loubavitch avait usage de recevoir ses 'Hassidim en entretien une heure par jour. Après cette heure, son Chamach (secrétaire) lui préparait une nouvelle rechange d'habits, car les siens étaient alors trempés de sueur. Un jour que Rav David Tsvi 'Hen attendait son tour, le Chamach lui dit : « Pourquoi le Rabbi transpire-t-il autant pendant seulement une heure d'entretien ?! » C'est alors que la porte du bureau s'ouvrit, et le Rabbi en sortit et s'adressa à son Chamach en lui disant :

« Comment ne comprends-tu pas ?! Pendant cette heure, je reçois 25 personnes différentes, chacun avec ses soucis. Pour que je puisse donner un conseil à chacun, je dois d'abord ressentir sa peine comme il la ressent lui-même. Pour cela je dois "enlever" mes habits et "mettre" les siens, si on peut ainsi dire. Puis, je dois ensuite de nouveau "enlever" ses habits et "remettre" les miens, car pour pouvoir le conseiller, je ne peux pas garder ses vêtements, au même titre que lui, avec ses habits, il ne voit pas de solutions. En enlevant et remettant 50 fois des habits en une heure, est-il possible de ne pas suer ?! »

Ce récit nous montre combien doit-on écouter attentivement le problème de nos amis et les ressentir comme si c'était les nôtres.

Le coin 'Hizouk

Même le plus grand impie, si on lui promettait qu'il finira par connaître Hachem et par devenir un Juste, il sera prêt à supporter toute la difficulté de la Thora et des Mitsvot avec joie. Mais le problème c'est qu'il désespère et n'y croit pas. Il se dit que puisqu'il ne sera jamais un Juste, alors mieux vaut qu'il se laisse aller à tout ce que son cœur désire ! ('Hatam Sofer)